



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E104214

VALABLE JUSQU'AU 01/07/2025

ÉDITÉ LE 20/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 2010 B 00779

Siret : 524 330 131 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 54 2938 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75018041T07728

Assurance Responsabilité Civile :
GAN SV75018041T07728

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : RENOV'ANGAIN

2 PLACE CARRELURE
54113 BLENOD-LES-TOUL

Téléphone : 03 83 62 81 57

Portable : 06 87 01 16 45

Site Internet :

E-mail : renov.angain@orange.fr

Responsabilité légale :
METADJER ANGELE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	28/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Radiateurs électriques, dont régulation.	28/05/2024
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	01/07/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	28/05/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	28/05/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANCY
18 ALLEE DE LONGCHAMP
54600 VILLIERS LES NANCY

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.